

OFFRE D'EMPLOI

-

AGENTS RECENSEURS

Descriptif de l'emploi

Pour la campagne de 2023, qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023, la commune de Le Verger recherche trois agents recenseurs.

Sous l'autorité du coordinateur communal, ces derniers procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants. Ils devront être disponibles du 3 janvier au 28 février 2023.

Missions

Les agents recenseurs devront :

- Se former aux concepts et aux règles de recensement lors de formations obligatoires ;
- Effectuer la tournée de reconnaissance: repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur ;
- Mettre sous plis les questionnaires et compléter les adresses ;
- Déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis ;
- Rendre compte de l'avancement de leur travail ;
- Restituer, en fin de collecte, l'ensemble des documents à la mairie.

Profils recherchés

- Être méthodique et en capacité d'organiser de façon optimale leurs tournées ;
- Posséder des aptitudes relationnelles ;
- Être doté d'une capacité au dialogue et des qualités d'adaptation à tout public ;
- Faire preuve de discrétion, de confidentialité et de neutralité ;
- Posséder une bonne connaissance de l'outil internet ;
- Être disponible, notamment en fin de journée (entre 17h et 20h) et le samedi.

Informations complémentaires

La base de la rémunération des agents recenseurs s'effectuera notamment en fonction du temps de formation, d'un forfait de mise sous plis et du nombre d'imprimés collectés.

Pour candidater

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à envoyer leur CV ainsi qu'une lettre de motivation **avant le 30 novembre 2022** à l'adresse : Mme Le Maire, Mairie de Le Verger – 6 route de Talensac – 35160 LE VERGER ou par mail : assistant.secretariat@mairie-le-verger.fr

Renseignement : contacter M. Thibaut TANNOU, coordinateur du recensement de la population, au 02 99 07 92 15 ou par mail assistant.secretariat@mairie-le-verger.fr